



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 202

SEPTEMBRE 2019

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Cérémonie du 16 août 2019



La Commune et l'Association des anciens combattants d'Irvillac ont organisé le 16 août 2019 une cérémonie commémorative pour le 75^{ème} anniversaire des combats qui se sont déroulés sur la commune le 16 août 1944 entre les forces d'occupation allemandes et les résistants des Forces Françaises de l'Intérieur.

Cette cérémonie a eu lieu en présence des élus, autorités civiles et militaires et des représentants des associations d'anciens combattants des communes du Centre Finistère concernées par ces combats du 16 août 1944 qui ont fait 18 morts parmi les résistants.

Le Maire a rappelé le sacrifice de ces combattants et des récits et témoignages des combats ont été lus par deux jeunes filles de la Commune.

Un vin d'honneur a clos cette matinée du souvenir qui a rassemblé une centaine de personnes devant le monument de la résistance.

Rentrée scolaire septembre 2019

La rentrée scolaire des enseignants a eu lieu ce vendredi 30 août. Les instituteurs ont pu valider l'organisation des 7 classes de l'école Léontine Drapier-Cadec et préparer les classes pour la rentrée des enfants, le lundi 2 septembre.

Laurence (TPS/PS/MS) : 26 élèves

Sandrine (MS/GS) : 25 élèves

Myriam (GS/CP) : 25 élèves

Marylène et Eric (CE1) : 20 élèves

Marianne (CE2) : 19 élèves

Nabila (CM1/CM2) : 21 élèves

Sophie (CM1/CM2) : 24 élèves

La municipalité a reçu en mairie l'équipe pédagogique avec la nouvelle Directrice, Marylène GUICHOUX, pour leur apporter son soutien pour cette nouvelle année scolaire 2019/2020.





COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2019

Lors de cette séance de Conseil Municipal les élus ont adopté le renouvellement de la répartition des sièges de Conseillers communautaires pour la prochaine mandature, soit 48 sièges, dont 16 pour la commune de Landerneau, 3 pour la commune de Loperhet, 2 pour les communes de Plouédern, Dirinon, L'hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Hanvec, Pencran, La Forest-Landerneau, La Roche Maurice, Daoulas et 1 siège pour toutes les autres communes. Patrick LE HENAFF a déploré qu'une nouvelle fois la Communauté de Communes ait délibéré avant les communes. Il a rappelé que la Communauté de Communes avait été créée pour appliquer les décisions des communes et non imposer ses décisions. Le Maire lui a rappelé que la loi ne requiert pas de délibération du Conseil de Communauté pour la répartition des sièges et qu'il convient simplement de conserver la répartition actuelle, qui a été approuvée par l'ensemble des communes lors du renouvellement des sièges en 2014, et qui prend en compte la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil a ensuite autorisé le Maire à signer une convention avec la Commune de Daoulas pour une participation financière de la commune d'Irvillac au paiement du loyer et des charges du nouveau local du Secours Populaire situé 13, rue du Valy à Daoulas. Cette participation financière, répartie entre les communes du Pays de Daoulas, au prorata de la population DGF, a été fixée à 63,69 € par mois pour la Commune d'Irvillac. Le Maire a précisé que le Secours populaire vient en aide à de nombreuses familles sur le pays de Daoulas et que sa fréquentation a fortement augmenté ces dernières années.

Les élus ont également émis un avis favorable à un échange de terrains, d'une superficie d'environ 1 000 m², entre la commune et le propriétaire d'un terrain situé au lieu-dit « Ty Avelec » et sur lequel passe la conduite d'eau potable desservant la commune du Tréhou.

Le Maire a ensuite évoqué la nécessité de sécuriser les objets précieux, détenus dans l'église communale et dans la chapelle Notre Dame de Lorette. Il a également fait état de la difficulté de satisfaire aux demandes de visite de ces édifices communaux, notamment en période estivale, et a proposé au Conseil d'allouer une indemnité de gardiennage de ces bâtiments communaux à hauteur de 150 € par an pour chacun de ces édifices. Les élus ont approuvé cette proposition à l'unanimité.

La séance s'est poursuivie par des questions diverses. Le Maire a évoqué la procédure d'élaboration du PLUI et a indiqué que l'enquête publique sera ouverte du 20 août au 30 septembre et que des permanences seront ouvertes dans une dizaine de communes pour recueillir les observations de la population.

Il a également informé les élus que l'augmentation du tarif de l'eau potable sera très minime pour la commune d'Irvillac en 2020. Pour un abonné, la part fixe passera de 53,10 € à 53,60 € et la part variable baissera légèrement pour les petits consommateurs. Pour un consommateur de 90 m³, l'augmentation sera de 2,20 € par an et pour un consommateur de 120 m³ de 3,40 €. Pour un consommateur de 500 m³, l'augmentation sera de 16,40 € par an et pour un consommateur de 3 000 m³ de 201,30 €.

Le Maire a également informé le Conseil que la 3^{ème} tranche de travaux pour l'aménagement de la route du Tréhou devrait débiter avant la fin de l'année et que les entreprises attributaires des marchés seraient désignées avant la fin du mois de juillet.

Le Conseil s'est achevé sur cette information.

Les prochaines séances de Conseil ont été fixées au lundi 9 septembre et au lundi 7 octobre 2019.

LOG'ADO

Bel été à Log'ado, les jeunes ont apprécié les diverses animations, séjour à Santec... Désormais, c'est la rentrée!!!

Une nouvelle saison débute, les adhésions sont donc à renouveler pour 2019/2020.

Nous serons présents au forum des associations de Logonna/Daoulas **le samedi 7 septembre à Daoulas.**

Nous vous proposons également une permanence au bureau de Log'ado (salle kejadenn de Logonna-DIs) de 10h à 12h et de 14h à 17h le **mercredi 25 septembre.**

A noter qu'il est possible d'adhérer à l'association tout au long de l'année !

Les animations reprendront en octobre.

Pour plus de renseignements, contactez Karine GUEDES au 06 77 17 93 07.

Site internet : www.logado.fr



L'Es Mignonne a organisé une journée découverte de la pratique du Football des deux écoles Irvillac et St Urbain au Stade Jérôme Deniel à Irvillac.

Les 220 élèves ont déjeuné ensemble sur le stade avant de rejoindre leurs ateliers (coordination - Motricité, Balle au capitaine, le Béret, match, l'épervier, relais...) encadrés par les UI3, seniors, instituteurs et institutrices...

Une collation a clôturé la journée.

Le transport scolaire de St Urbain à Irvillac a été organisé par l'Es Mignonne.

L'année prochaine l'école d'Irvillac se déplacera au Stade de St Urbain.



La recyclerie Ribine à Irvillac

vous invite à sa braderie d'automne

le samedi 12 octobre de 10h à 18h !!!

Vaisselle, textiles, meubles, déco, livres... Tout le stock sera sorti !!! et ça sera grand braquage sur les prix !!! Venez faire de jolies trouvailles et vous équiper à prix sympas !!!

Plus d'infos au 0767489693 et sur le facebook "Recyclerie Irvillac"



Le **forum des Associations** a eu lieu ce **samedi 31 août 2019**. Vous retrouverez un récapitulatif des activités par association sur le prochain bulletin municipal.

» ENQUÊTE PUBLIQUE »

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) & Zonage d'Assainissement des Eaux Usées du 20 août au 30 septembre 2019

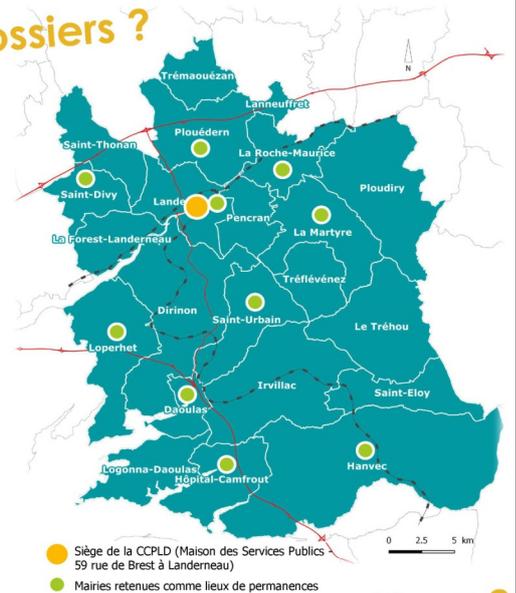
Comment s'informer et consulter les dossiers ?

Sous format numérique

- » Sur le site Internet de la Communauté de Communes : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-local-durbanisme-intercommunal/>
- » Sur des postes informatiques de consultation localisés au siège de la Communauté de Communes à Landerneau (Maison des Services Publics - 59, rue de Brest) ainsi que dans les mairies où se déroulent les permanences, aux jours et heures habituels d'ouverture (carte des mairies concernées ci-contre)

Sur support papier

Un dossier papier du PLUi arrêté et l'étude de zonage d'assainissement des eaux usées sont mis à disposition dans les mairies du territoire ainsi qu'au siège de la Communauté, aux jours et heures habituels d'ouverture



● Siège de la CCPLD (Maison des Services Publics - 59 rue de Brest à Landerneau)
● Mairies retenues comme lieux de permanences

Comment contribuer et formuler des remarques ou propositions ?

» **Lors des permanences de la commission d'enquête** organisées au siège de la CCPLD et dans les 10 mairies désignées lieux de permanences (carte ci-dessus), pour des temps d'échanges et d'information individuels (dates et lieux listés au dos)

» **Sur les registres d'enquête papier** mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public au siège de la CCPLD et dans les 10 mairies désignées lieux de permanences (carte ci-dessus)

» **Par courrier postal** à l'attention du Président de la Commission d'enquête à l'adresse du siège de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas : Maison des Services Publics - 59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex

» **Par voie électronique** à l'attention du Président de la Commission d'enquête :

- sur le registre dématérialisé sécurisé et disponible : <https://www.registredemat.fr/plui-zeu-ccpld>
- par courrier électronique à l'adresse : plui-zeu-ccpld@registredemat.fr



Les observations et propositions reçues avant le 20 août (9h) et après le 30 septembre 2019 (17h) ne pourront pas être prises en considération par la commission d'enquête





Quand et où se déroulent les permanences ?

COMMUNE	LIEUX	HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX D'ENQUETE	JOURS ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE
DAOULAS	MAIRIE 17, route de Loperhet 29 460 DAOULAS	Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 Le samedi de 9h à 12h	Mardi 20 août 2019 de 14h à 17h Samedi 7 septembre 2019 de 9h à 12h Lundi 30 septembre 2019 de 9h à 12h
HANVEC	MAIRIE Place du Marché 29460 HANVEC	Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Les mardi et samedi de 8h30 à 12h	Mardi 27 août 2019 de 9h à 12h Mercredi 11 septembre 2019 de 14h à 17h Mardi 24 septembre 2019 de 9h à 12h
LANDERNEAU	CCPLD (Siège) Maison des Services Publics 59, rue de Brest 29 800 LANDERNEAU	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30	Mardi 20 août 2019 de 9h à 12h Jeudi 19 septembre 2019 de 14h à 17h Lundi 30 septembre 2019 de 14h à 17h
	HOTEL DE VILLE 2 rue de la Tour d'Auvergne 29 800 LANDERNEAU	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Le samedi de 9h à 12h	Samedi 31 août 2019 de 9h à 12h Jeudi 12 septembre 2019 de 14h à 17h Lundi 23 septembre 2019 de 9h à 12h
LA MARTYRE	MAIRIE 4, route de Ty Croas 29 800 LA MARTYRE	Les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 Le mercredi de 13h30 à 17h30 (sauf en août) Le jeudi de 9h à 12h Le samedi de 9h à 12h (sauf en août)	Mardi 27 août 2019 de 9h à 12h Mardi 10 septembre 2019 de 14h à 17h Mardi 17 septembre 2019 de 9h à 12h
LA ROCHE MAURICE	MAIRIE Rue de la Mairie 29 800 LA ROCHE MAURICE	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Samedi : 9h-12h (fermé jusqu'au 24 août)	Mardi 27 août 2019 de 13h30 à 16h30 Mardi 10 septembre 2019 de 9h à 12h Vendredi 27 septembre 2019 de 13h30 à 16h30
L'HÔPITAL-CAMFROUT	MAIRIE 7, rue de la Mairie 29 460 L'HÔPITAL-CAMFROUT	Les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Les lundi et mercredi de 8h30 à 12h Les samedi des semaines paires de 9h30 à 12h	Mardi 27 août 2019 de 13h30 à 16h30 Mercredi 11 septembre 2019 de 9h à 12h Mardi 24 septembre 2019 de 14h à 17h
LOPERHET	MAIRIE 119, rue René Goubin 29 470 LOPERHET	Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le samedi de 9h à 12h (sauf en août)	Mercredi 21 août 2019 de 14h à 17h Vendredi 6 septembre 2019 de 14h à 17h Lundi 23 septembre 2019 de 14h à 17h
PLOUÉDERN	MAIRIE 1, rue de la Mairie 29 800 PLOUEDERN	Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45 Le samedi de 9h à 11h45	Vendredi 23 août 2019 de 14h à 17h Jeudi 12 septembre 2019 de 9h à 11h45 Vendredi 27 septembre 2019 de 9h à 11h45
SAINT-DIVY	MAIRIE Place de l'Eglise 29 800 SAINT-DIVY	Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Le jeudi de 8h30 à 12h Le samedi de 9h00 à 11h30 (sauf en août) Du 20 au 24 août, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h	Vendredi 23 août 2019 de 9h à 12h Lundi 2 septembre 2019 de 14h à 17h Jeudi 19 septembre 2019 de 9h à 12h
SAINT-URBAIN	MAIRIE 200, place de la Mairie 29 800 SAINT-URBAIN	Les lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 Le mercredi de 10h à 12h (fermé le matin pendant les vacances scolaires) Les vendredi et samedi de 8h45 à 12h	Mercredi 21 août 2019 de 10h à 12h Vendredi 6 septembre 2019 de 9h à 12h Mardi 17 septembre 2019 de 14h à 17h

>>>> Pour plus d'informations

Rendez-vous sur : www.pays-landerneau-daoulas.fr
(Rubrique La Communauté - Aménagement // Urbanisme)

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas – Service Urbanisme

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex

Contact : Angéline MEROUR
angeline.merour@ccpld.bzh



**Communiqué du
22/08/2019**

**IRVILLAC : relève des compteurs
d'eau à partir de fin septembre**



A partir de fin septembre, Eau du Ponant ou OTI sur la commune

Eau du Ponant est votre nouvel opérateur d'eau depuis le 1^{er} janvier 2019. A partir de la fin du mois de septembre, les agents -employés d'Eau du Ponant ou de la société sous-traitante OTI- procéderont à une campagne de relève des compteurs d'eau sur la commune. Cette campagne de relève aura ensuite lieu tous les ans à la même période.

Maintenir ou rendre le compteur d'eau accessible

Eau du Ponant demande aux usagers de bien vouloir rendre leur compteur accessible afin de permettre la relève. Il s'agit d'une obligation de l'abonné, mais cela permet surtout une facturation à partir de la consommation réelle et non d'une estimation.

Les gênes sont par exemple occasionnées par des chiens, de la végétation envahissante, des objets posés sur la plaque, des regards pleins d'eau ou non nettoyés.

En cas d'absence, un avis de passage pour transmettre l'index

Les usagers habituellement absents en journée et dont le compteur n'est pas directement accessible, devront renvoyer rapidement l'avis de passage déposé dans leur boîte aux lettres, complété de leur index, afin que leur consommation réelle soit prise en compte lors de la prochaine facturation.

Pour toute demande, contacter le 02 29 00 78 78.

FAIRE DU SPORT AUTREMENT : Vous voulez découvrir une nouvelle façon ludique et efficace de faire du sport ? Vous voulez mélanger du cardio, du renforcement musculaire, de la coordination... Alors venez rejoindre les adhérents du **CEPS** (Coaching et Entraînement Physique et Sportif) qui se dépensent sur des circuits trainings les lundis et mercredis soirs à Daoulas de 19h30 à 20h30 dans une ambiance décontractée et sérieuse.

Cours pour Adultes et Adolescents.

Reprise le 16/09/2019

Contact : 06 47 33 68 41 (www.facebook.com/ceps.asso)

**SAMEDI
14
SEPTEMBRE**

PLOUGASTEL DAOULAS

Rendez-vous :
Matin : Gorrequer
Après Midi : Lizourzinic
Pêcheurs,...Amoureux de la nature,...
Défenseurs de l'environnement, de
la qualité de l'eau et du patrimoine,...

**Avec l'Association Agréée
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique
VENEZ NETTOYER
LE LIZOURZINIC**

*9 heures : Début des travaux
(Essence et huile fournies)*
12 heures : Repas gratuit
Restaurant : La Rotonde, Plougastel Daoulas
*13 heures 30 : Reprise des travaux
vers les 17 heures : Fin des travaux
Casse-croûte*

Pour faciliter l'organisation (Repas au restaurant)
Téléphoner au 02.98.25.86.10 ou 02.98.04.21.11
impérativement avant le 04 Septembre
<http://aappma-daoulas.e-monsite.com>
Facebook : Aappma de Daoulas

**Sport Bien-Etre
Logonna-Daoulas**

Les responsables de l'association SBE seront présents au forum des associations le samedi 7 septembre à Daoulas ou à la reprise des activités à partir du lundi 16 septembre sauf pour l'activité marche. Les activités :

- marche le lundi à partir de 13 h30
- Tennis de table : les mardis et vendredis de 10h00 à 12h00
- Pilates, le mardi de 20 h à 21 h
- gym de maintien, le mardi de 9h15 à 10h15
- gym semi tonique, le vendredi de 9h 15 à 10 h 15
- yoga, le jeudi de 10h à 11 h 15
- Zumba: tous les cours auront lieu le jeudi :
Zumba 5/7 ans, le jeudi de 17h à 17 h45
Zumba 8/10 ans, jeudi de 17 h 45 à 18h30
Zumba ados, le jeudi de 18h30 à 19h30
Zumba adultes, le jeudi de 20h30 à 21 h30
Circuit training /tabata, le jeudi de 19h30 à 20h30.

Contacts :
Présidente, Sylvie Peteau 06 83 92 96 21
trésorière, Hélène Six 06 83 55 60 92
secrétaire Annie Jestin 06 33 70 90 89

Dates	Communes	Circuits
Lundi 9 septembre	Logonna	Ste Marguerite Rosmorduc.
Lundi 16 septembre	L'Hôpital-Camfrout	Tibidi
Lundi 23 septembre	Daoulas	Circuit du Viaduc
Lundi 30 septembre	Hanvec	Circuit du Plateau

EXPOSITION MEMOIRES DE BRIQUES

DU 8 JUIN AU 3 NOVEMBRE 2019

Chaque année, une exposition de photographies en plein air sert de formidable prétexte à une déambulation artistique dans la ville. Pour sa 10e édition, dans la continuité de la valorisation patrimoniale de l'ancienne briqueterie, la Ville de Landerneau a choisi de faire un clin d'oeil aux détails architecturaux en briques d'édifices landernéens à travers une exposition à la fois documentaire et artistique. À découvrir place de l'Hôtel de ville et Place Scouarnec.

EXPOSITION PROMENADE SUR TERRE

Exposition de Christelle Familiari et Vincent Mauger

DU 8 JUIN AU 3 NOVEMBRE 2019

En écho à la valorisation du site de la Grande Briqueterie, la Ville de Landerneau et le Frac Bretagne organisent une exposition sous le signe de la terre. Dans ce contexte ont été invités les artistes Christelle Familiari et Vincent Mauger qui, au nombre de leurs multiples talents, comptent le travail de la terre. Sculpteurs, les artistes développent respectivement une œuvre qui s'inscrit dans un registre qui va de la sculpture à l'installation. Investissant le double espace de la galerie, chacun y crée son paysage. Ensemble, ils créent un *milieu*, une réalité sensible dont chaque visiteur est à même de faire l'expérience, en marchant, en regardant.

GALERIE DE ROHAN

Place Saint-Thomas 29 800 Landerneau - tél. +33(0)2 56 31 28 15 (Sur rendez-vous pour les groupes)

Du 8 juin au 5 juillet de 14h à 18h - Du 6 juillet au 1er septembre de 11h à 13h et de 14h à 19h

Du 2 septembre au 3 novembre de 14h à 18h

galerie.rohan@mairie-landerneau.fr - Entrée libre

Départ en retraite de la Directrice d'école



Le vendredi 5 juillet, la municipalité, le personnel communal et les enseignants du groupe scolaire « Léontine Drapier Cadec » ont souhaité une bonne retraite à la Directrice, Mme. LE FLANCHEC, qui cesse ses fonctions après huit années à la tête de l'école. A cette occasion, le Maire a évoqué son professionnalisme et les bonnes relations entretenues entre la municipalité et les enseignants. Mme. LE FLANCHEC s'est également félicitée de ces relations et a remercié les élus et le personnel communal pour leur accueil et leur volonté d'offrir aux élèves et à leurs professeurs les meilleures conditions de travail.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com

Services de Garde



MEDECINS (Week-end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12H00 – 15h00 – 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00

Horaires d'Été (juillet – août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV

06.81.09.71.48

02.98.25.81.20

LE HENAFF Patrick : 1er Adjoint au Maire

Patrimoine/Voirie/Bâtiments communaux

Permanence le Mardi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 87 45

Port : 06 95 20 12 38

patrick.le-henaff@irvillac.fr

KERVERN Laurence : 2ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 84 77

Port : 06 38 41 22 10

laurence.kervern@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 3ème Adjoint au Maire

Environnement, Urbanisme et Cadre de vie

Tél : 02 98 25 90 43

Port : 06 75 23 17 32

Conseillers délégués :

CORRE Marie-Catherine : Affaires scolaires et Petites enfance

FIDELIUS Sabrina : Animation et vie associative

MARHIC André : Voirie

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :



Demandées :

BRANELLEC Rozenn, 8, route de Landerneau : Rénovation de l'habitation.

GOURMELON Vincent, 16, route de Hanvec : Rénovation de l'habitation.

BOUYGUES TELECOM : Réalisation d'un relais de téléphonie mobile Bouygues Telecom.

Accordées :

LE MARREC Philippe, 23, bis route de Landerneau : Montage d'une piscine à ossature bois semi-enterrée.

DIRER Marie Pierre, 17, cité Pen Ar Dorguen : ravalement façade à l'identique.

CARIOU Jean, Creac'h Menguy : Palissade en bois.

LE GAC Jean Marc, 28, route de Daoulas : Clôture.

Lilathé (SCI) Représentant : Mr PICOT Didier, Pendreff Izella : Piscine hors sol démontable.

MAO Rémy, 1, cité Pen Ar Dorguen : Rénovation de façade.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandés :

LE BOT Isabelle, Guerniel : Extension maison individuelle.

MASSON Julien, rue du 16 Août 1944 : Construction d'une maison individuelle.

LEFEUVRE Dominique, Park Huella : Construction d'une maison individuelle.

LE QUEMENER Guillaume, 10, bis voie Romaine : Extension maison d'habitation.

Accordés :

Sarl DENNIEL, Malanty : Construction d'un hangar à matériel.

KERDONCUFF Claude, lotissement Park Huella II : maison d'habitation.

Etat Civil

Naissance :

18/07 : Luïs PENNEC, 6, Allée des Genêts

Mariage :

17/08 : Julie BOYER et Anthony GUENADOU, 12, Route de Daoulas

24/08 : Mélanie BELHOSTE et Anthony LANNUZEL, 2, Route du Stade

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :

09 71 33 83 89



Petites Annonces

RECHERCHE TERRAIN AGRICOLE

Nous recherchons un terrain agricole, entre 1 et 3 hectares, à acheter ou à louer dans les environs, pour l'installation d'une pépinière de plants potagers et aromatiques en agriculture biologique.

Contactez nous par mail ou par téléphone pour en discuter !
Nolwen et Vicky

Contacts: nolweno@yahoo.fr

0677051719 et 0699847624